



L'action sanitaire ensemble

GDS

NORD

Assemblée Générale du GDS Nord

Le Quesnoy, le 21 juin 2018

Ordre du jour

- **Accueil et remerciements**
- **Comptes et résolutions**
- **Bilan sanitaire de la D.D.P.P.**
- **Bilan technique du GDS**
- **Elections**
- **Intervention de Jean Bernard Fauconnier**
- **Intervention du Docteur Jean Guillotin**

BILAN D'ACTIVITE DU GDS

Année 2017

Le GDS, c'est :

**une équipe de 12 collaborateurs
au service des adhérents**

- 99,5 % des détenteurs de bovins
- 60 % des détenteurs d'ovins caprins
- Quelques détenteurs d'équins (2018)

Les missions du GDS dans le cadre de la FRGDS

■ Missions d'ordre public (D.S.P)

- Bovines (prophylaxies d'effectifs, gestion des mouvements et des échanges, ASDA)
- Ovines caprines (prophylaxies d'effectifs)

■ Subdélégation publique pour l'impression et l'envoi des passeports originaux bovins

Les missions du GDS

■ Plans d'actions

- BVD
- Paratuberculose
- Programme d'accompagnement préventif I.B.R

■ Qualité du lait

- Gestion administrative de l'action cellules

■ Suivi sanitaire préalable aux expositions bovines

■ Demandes d'autopsies

Les missions du GDS

■ Action sociale

- Suivi d'identification et accompagnement des situations délicates

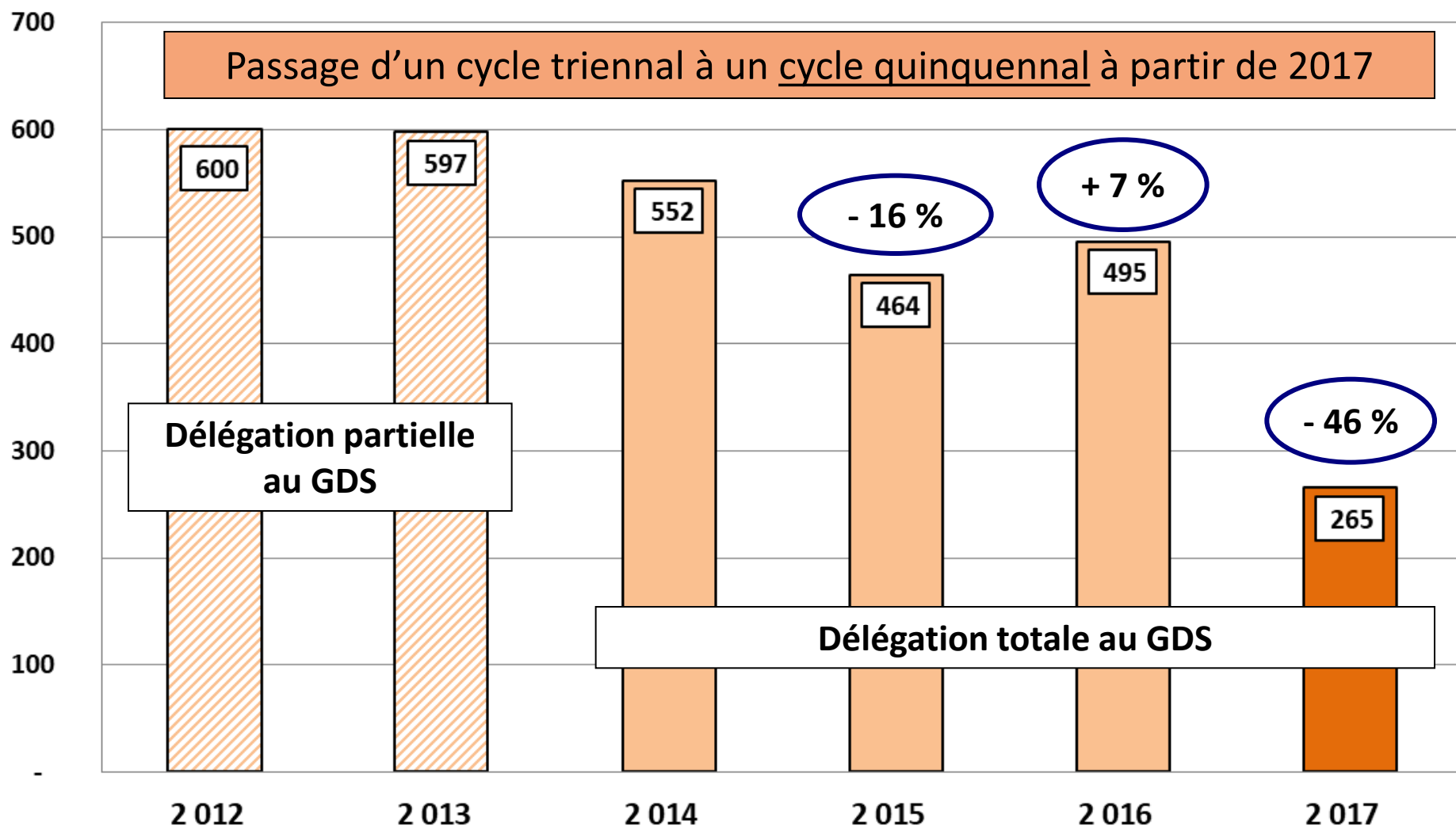
■ Accompagnement financier

- CIRSSA (FRGDS Hauts-de-France)
- FMGDS (GDS France)
- Caisse pour suivi d'intérêt collectif (GDS Nord)

Activité du GDS d'ordre public

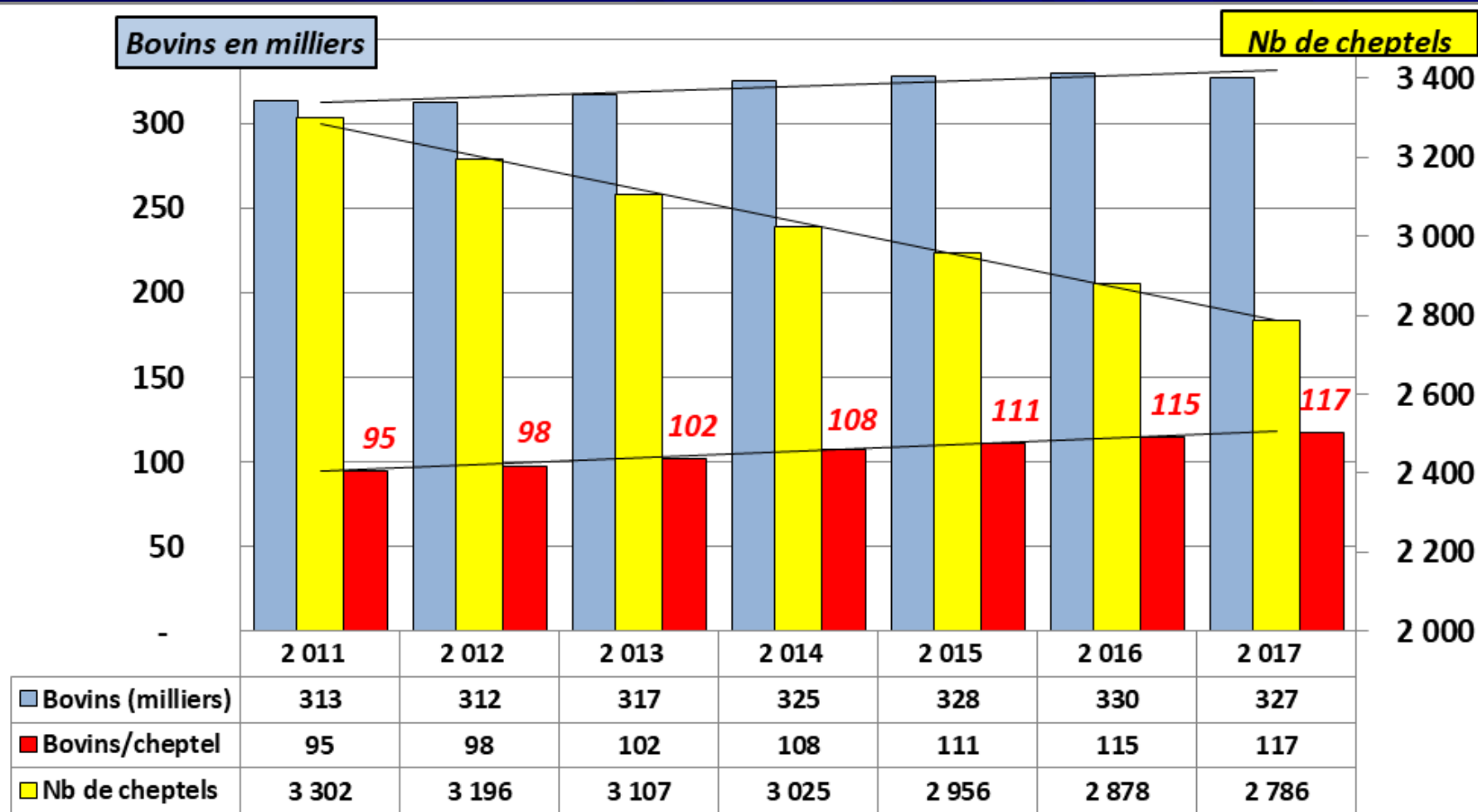
La prophylaxie d'effectifs OVINS-CAPRINS Brucellose

Opérations de prophylaxie ovine/caprine (amont et aval depuis 2013) en nombre d'ateliers



Le cheptel BV départemental Evolution 2011/2017

Evolution des cheptels bovins



Missions déléguées et confiées : vers une harmonisation en HDF

- ➔ 2014 à Sept 2018 : incombait aux FRGDS 59/62 et Picardie
 - reconnues O.V.S,
 - Accréditation Cofrac depuis décembre 2016 sur la partie prophylaxies collectives bovines (Bru/Tub/Leu)

- ➔ 1^{er} oct. 2018 : un seul pôle d'inspection HDF
 - 4 sites opérationnels (GDS 02 – 59 – 62 – 80)
 - Audit CoFrac en novembre 2018 (périmètre HDF)

- ➔ Etre prêt pour le 1^{er} janvier 2020

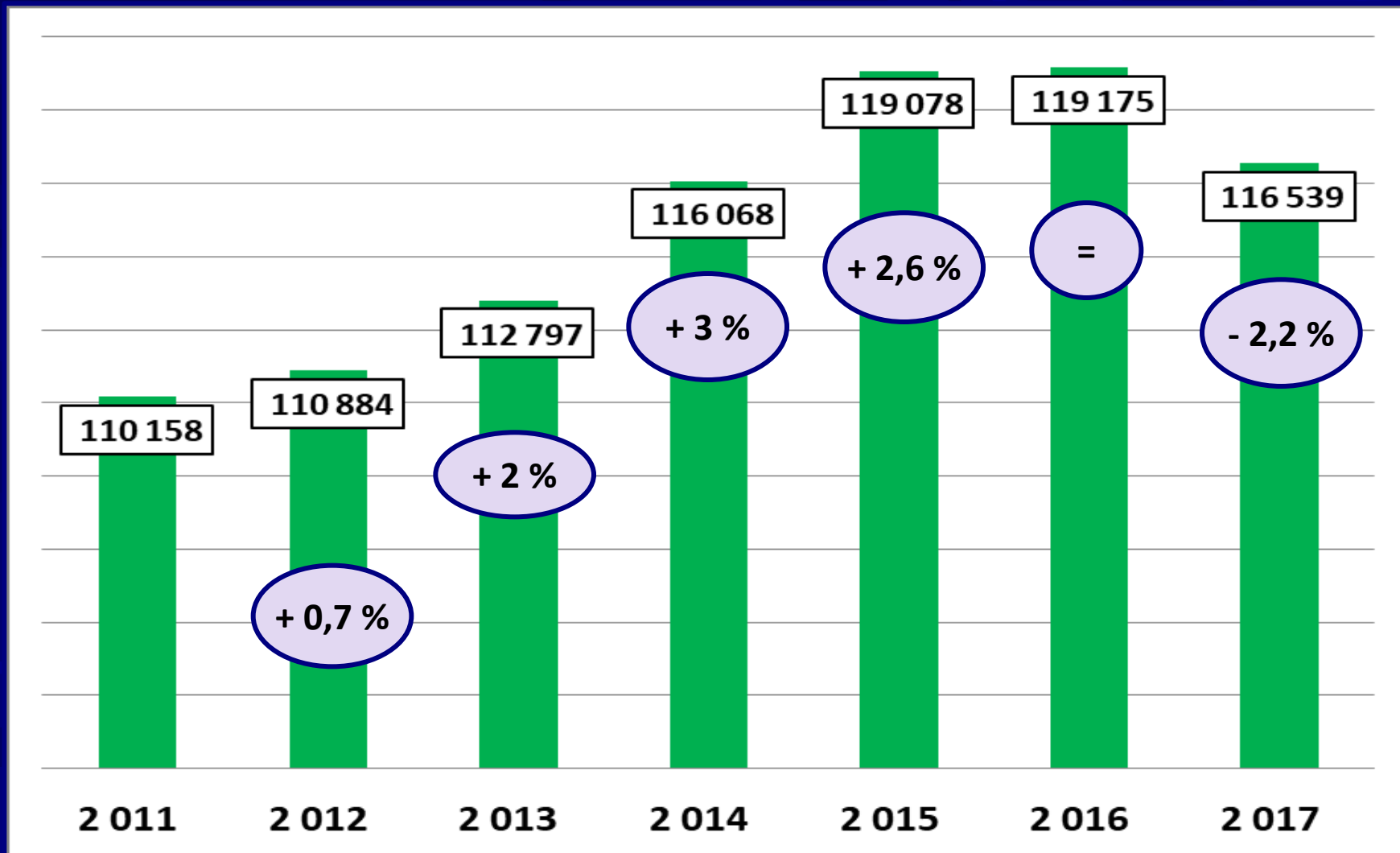
Harmonisation des méthodes de gestion entre toutes les FRGDS de France

Révision ou instauration de contrats entre les parties
➔ bien redéfinir les obligations de chacun

- *Délégataire (la FRGDS HDF)*
- *Délégants (5 DDPP)*
- *Laboratoires d'analyses sur sang (4 laboratoires 02/59/62/80)*
- *Laboratoires d'analyses sur lait (URIANE et LABILAIT)*
- *Structures représentant les vétérinaires (Syndicat et FRGTV)*

➔ Sur 2018 : harmonisation à l'échelon des HDF

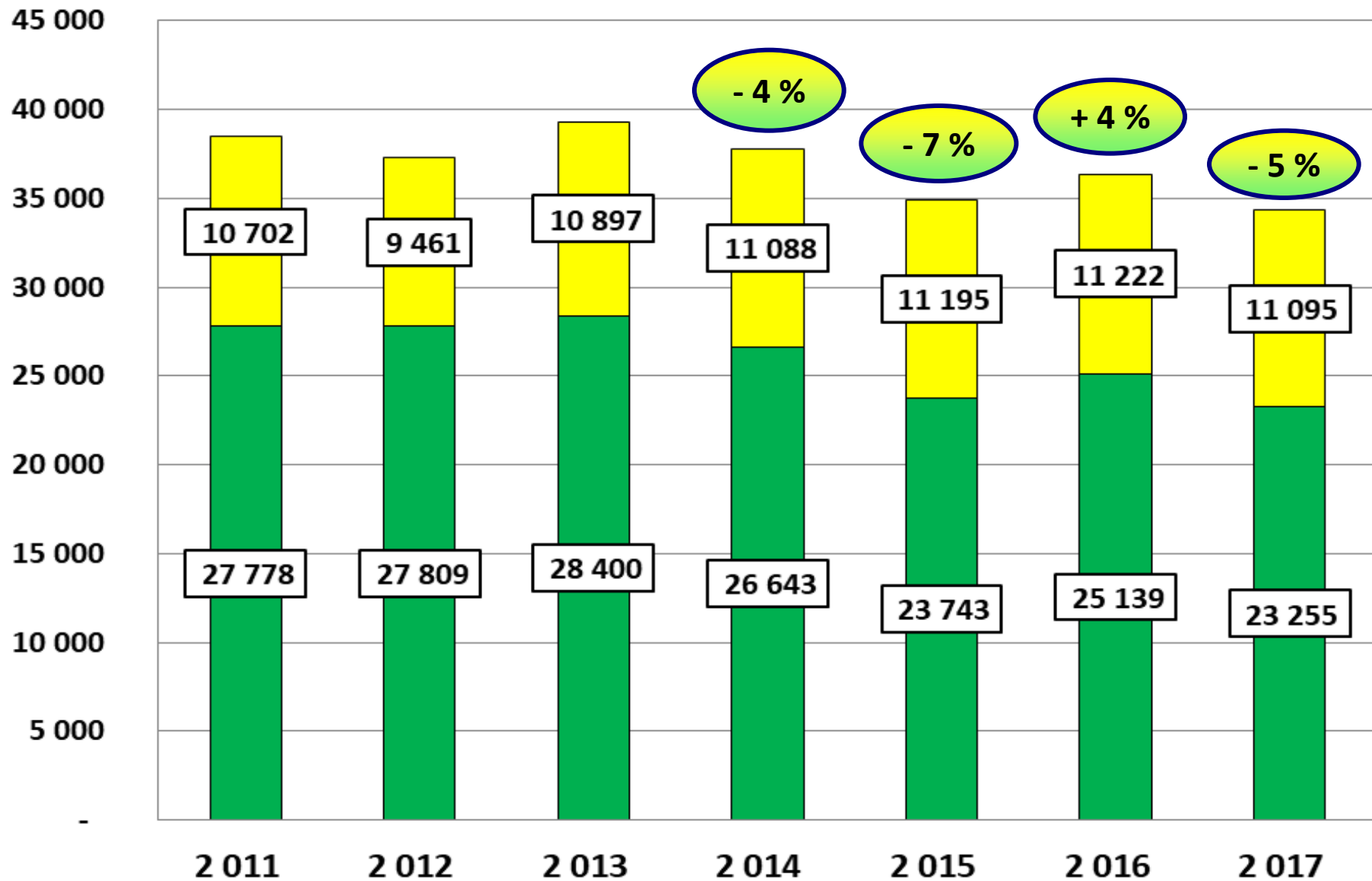
ASDA bovines suite à naissances



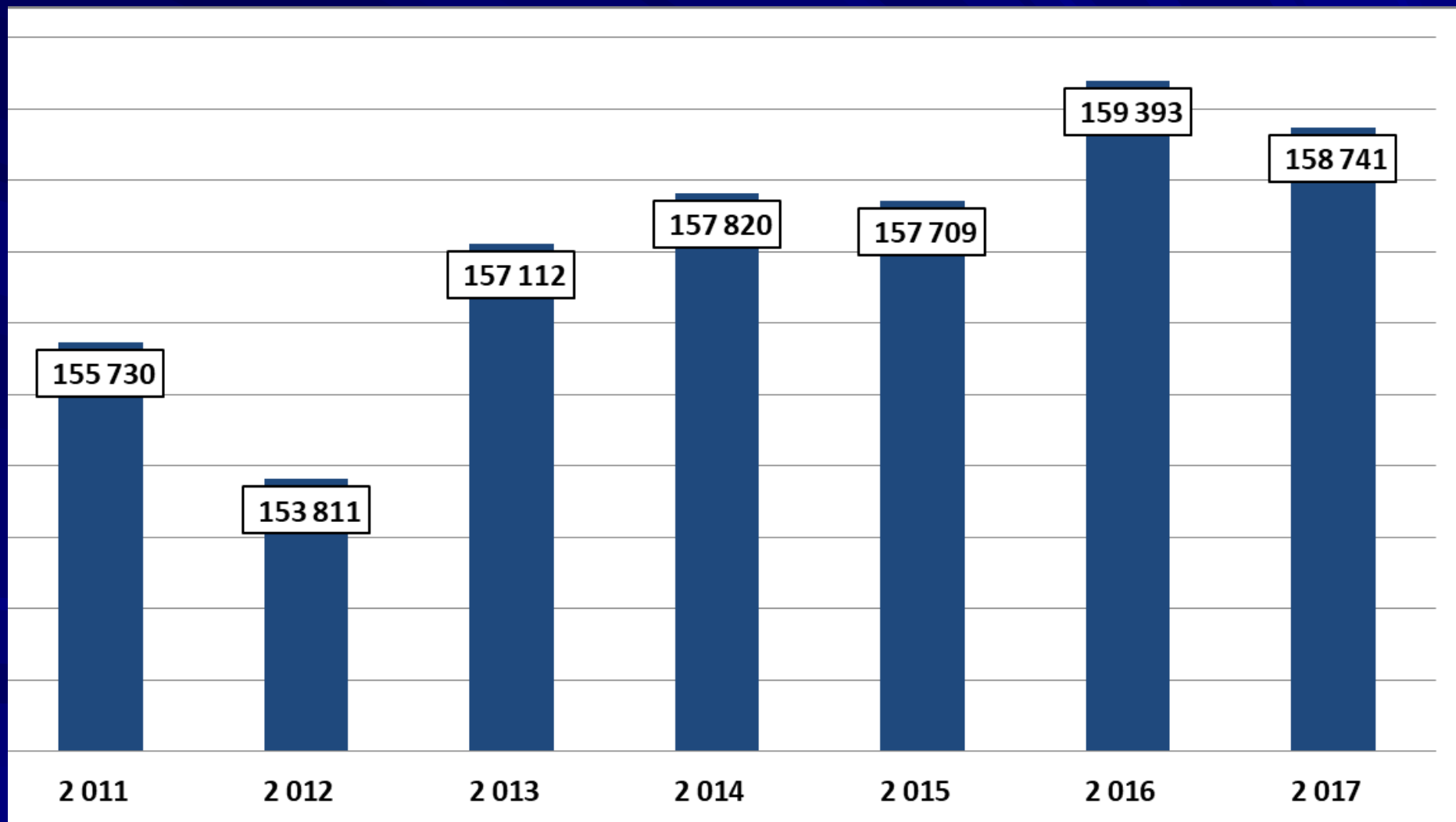
La surveillance sanitaire lors des mouvements bovins

**Brucellose, tuberculose, IBR et varron
(FRGDS)**

ASDA bovines suite à introductions



Evolution du nombre d'ASDA bovines totales (naissances, intro., changements qualif. ou certif.)



Hypodermose bovine

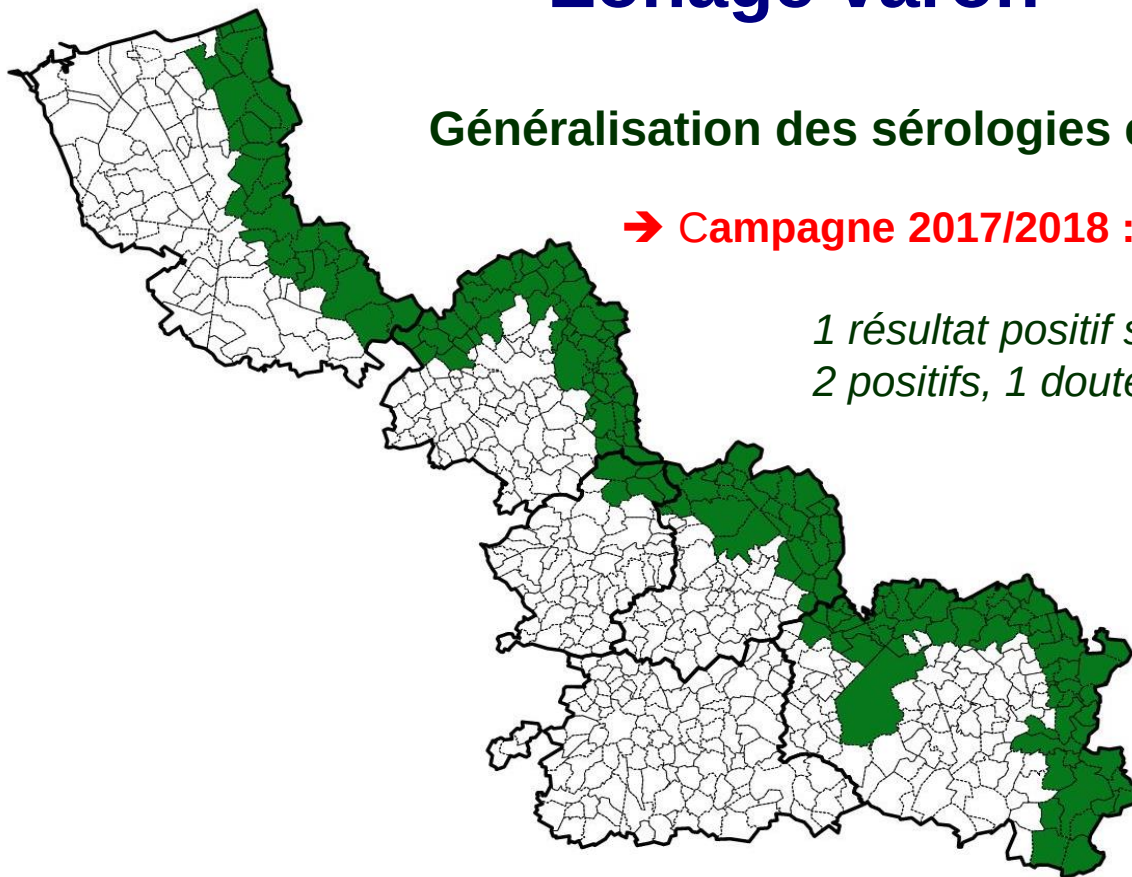
Zonage varon

Généralisation des sérologies et/ou lactosérologies.

→ Campagne 2017/2018 : aucun résultat positif

1 résultat positif sur 2016 / 2017

2 positifs, 1 douteux sur 2015 / 2016



Pour mémoire, traitements préventifs uniquement dans les cheptels à sérologies et/ou lactosérologies positives sur les bovins nés jusqu'au 31/10/17 → aucun sur cette campagne

IBR



L'action sanitaire ensemble

L'arrêté ministériel de 2016

Des mesures obligatoires pour éradiquer l'IBR

Eviter l'introduction d'animaux positifs en élevage

Renforcer le dépistage dans les cheptels infectés et vacciner rapidement les animaux positifs

Eviter les mélanges d'animaux de statut différent

Limiter les risques de contamination liés aux mouvements d'animaux

Principaux éléments mis en œuvre

- **Marquage des ASDA des bovins positifs et vaccinés**
- **Affectation d'un statut à tous les élevages**
- **Bovins non indemnes : test avant départ si vente en élevage**
- **Test à l'introduction pour vérifier les risques liés au transport**
➔ **test après intro entre 15 et 30 jours après introduction**
(dérogation possible si BV indemne et transport maîtrisé)
- **Prophylaxie sur les bovins dès l'âge de 12 mois dans les cheptels renfermant des bovins positifs**
- **Raccourcissement du délai de primo-vaccination**

Affectation de statut

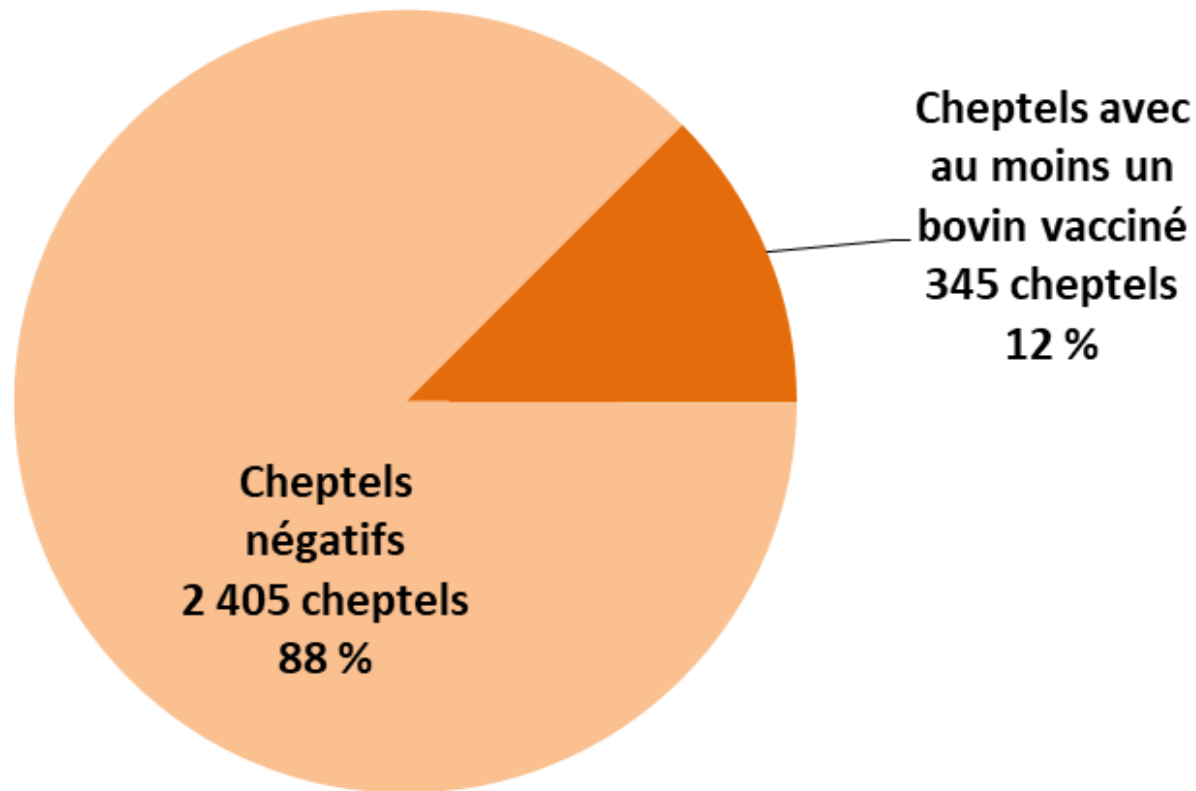
STATUT	CORRESPONDANCE	SITUATION Fin mars 2017		SITUATION juin 2018	
		NB	%	NB	%
Indemne	Indemnes A	1 049	36 %	1 940	71 %
En cours de qualification	Ne renferment pas de bovins positifs ou vaccinés et disposent déjà d'au moins un résultat favorable depuis la sortie du dernier BV positif	1 296	45 %	465	17 %
En cours d'assainissement SANS positifs	Ne renferment pas de bovins positifs ou vaccinés mais ne disposent pas d'un résultat favorable depuis la sortie du dernier BV positif				
En cours d'assainissement AVEC positifs	Renferment des bovins positifs et / ou vaccinés	535	19 %	345	12 %

Situation observée depuis la mise en place de la nouvelle réglementation (fin 2016)

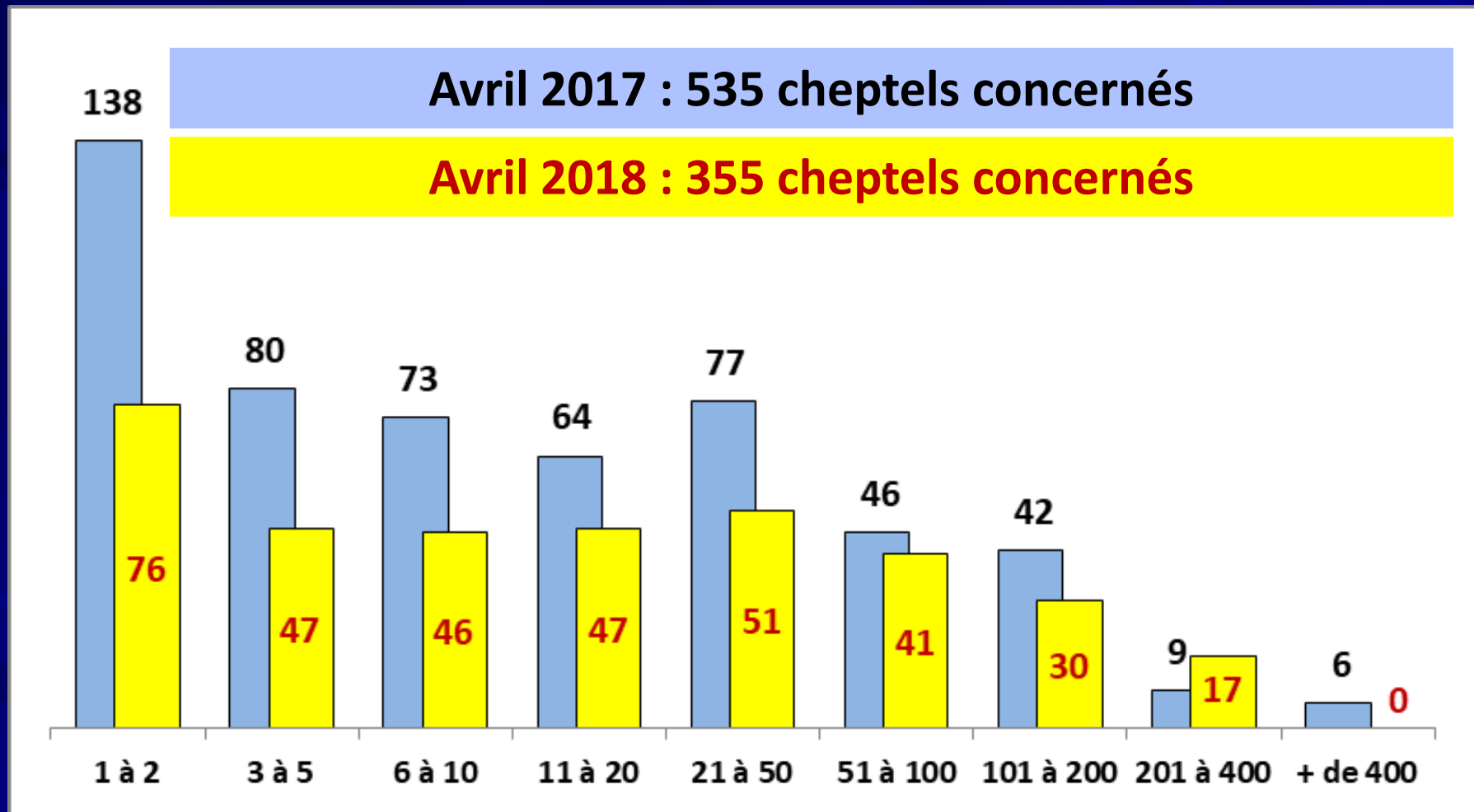
Bovins positifs	Nb de cheptels initial	BV totaux moyens	Bovins positifs IBR	Bovins moyens IBR	Evolution globale depuis octobre 2016
Tous éliminés	328	110	-	-	- 2 316
Moins	256	197	7 637	30	- 6 317
Autant	33	47	183	6	-
Davantage	40	275	6 126	153	2 838
Nouveau 2017	11	121	684	62	684
Nouveau 2018	5	136	338	68	338
Bilan au 15/06/18	345	188	14 968	43	- 4 773

➔ 345 cheptels détiennent au moins un bovin positif IBR au 15/6/18

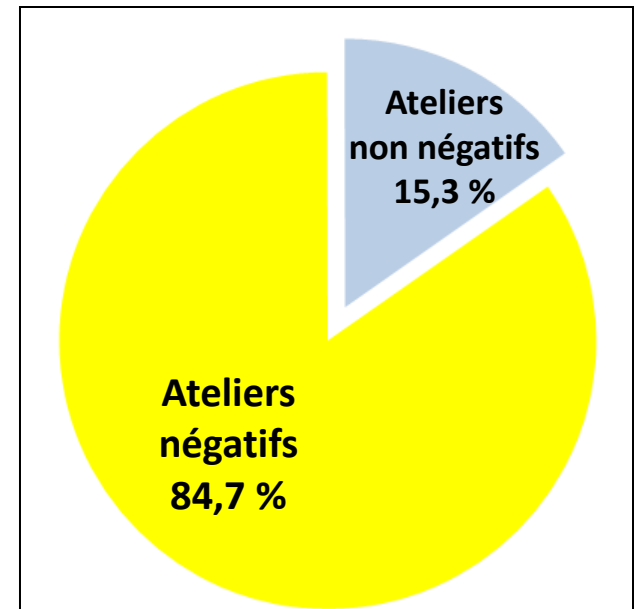
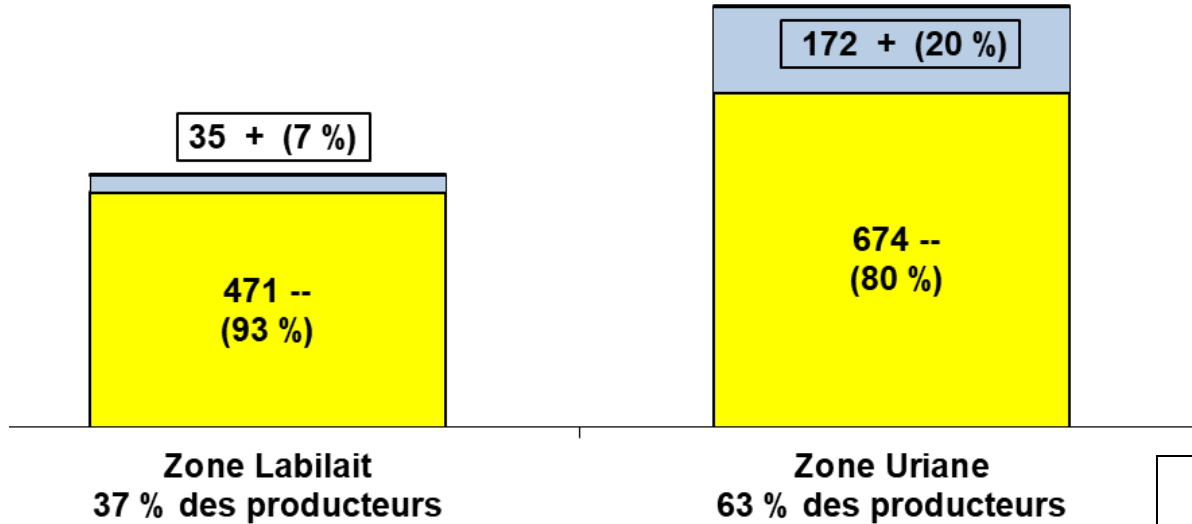
Répartition des cheptels au regard de l'IBR (15/6/18)



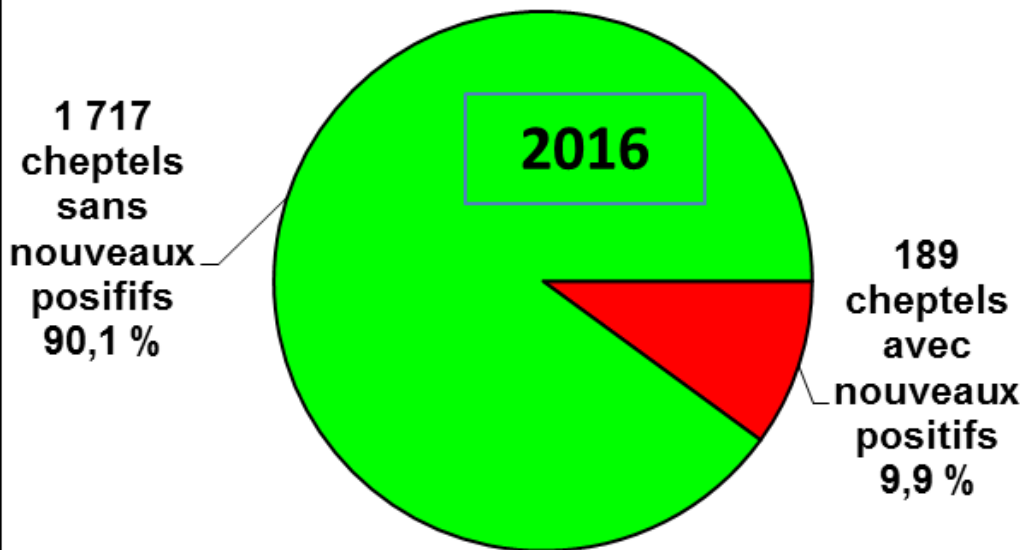
Répartition des cheptels détenant des bovins positifs et/ou vaccinés



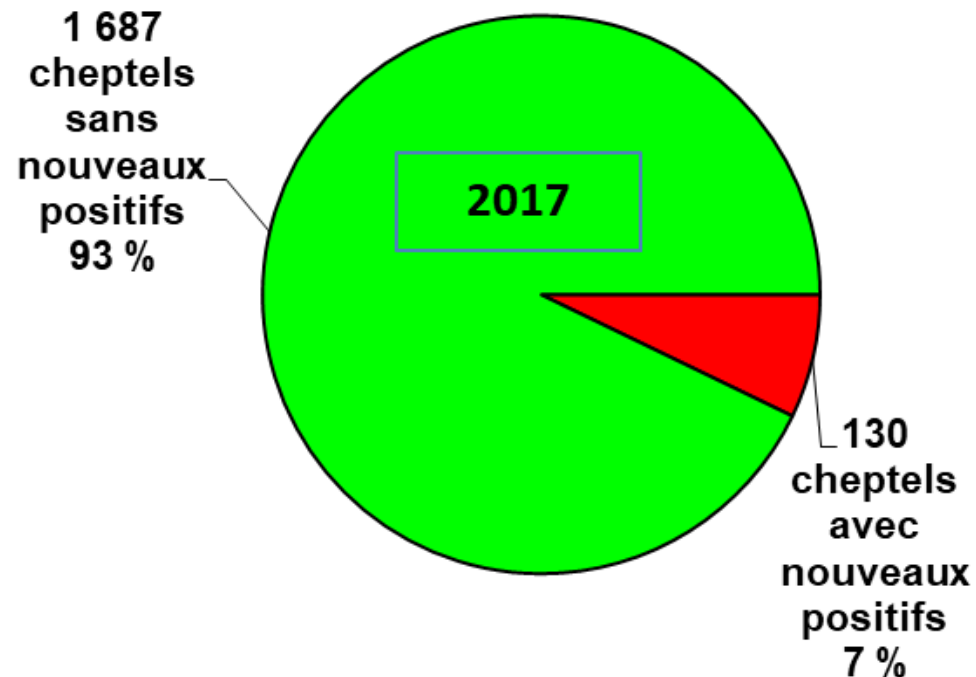
Les dépistages d'effectifs sur le lait (1 352 ateliers en 2017)



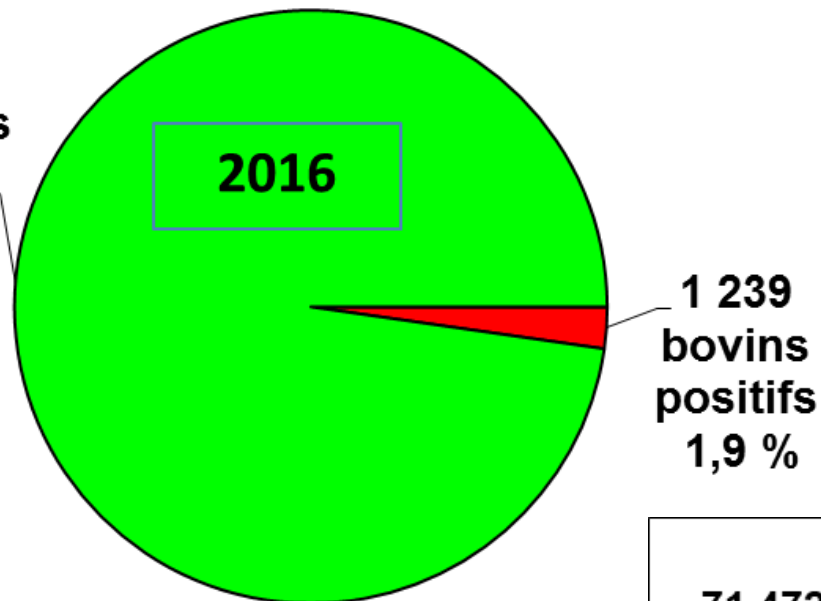
Les tests sur sang (1 817 cheptels testés en 2017)



Les cheptels avec un ou plusieurs nouveaux BV positifs représentent 4 % des cheptels du 59



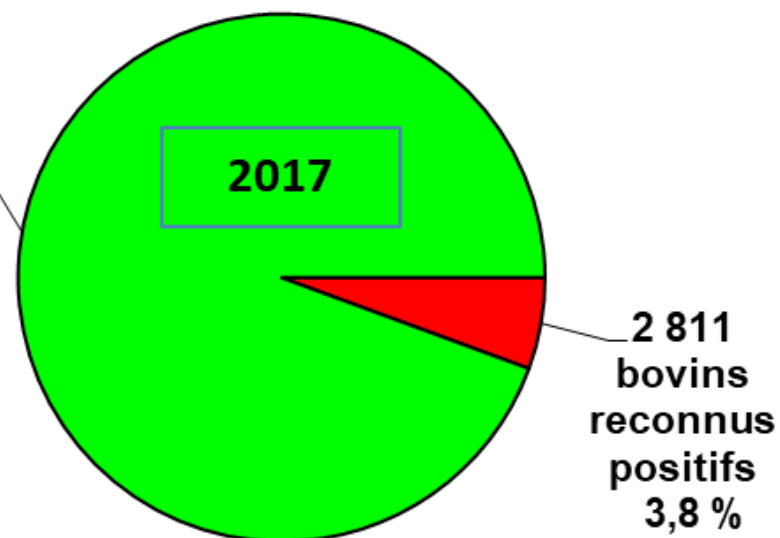
65 265
bovins
négatifs
98,1 %



Les tests sur sang (74 283 bovins testés en contrôle d'effectif en 2017)

+ 11 % de BV testés
(12/24, arrêt de la
vaccination à l'aveugle)

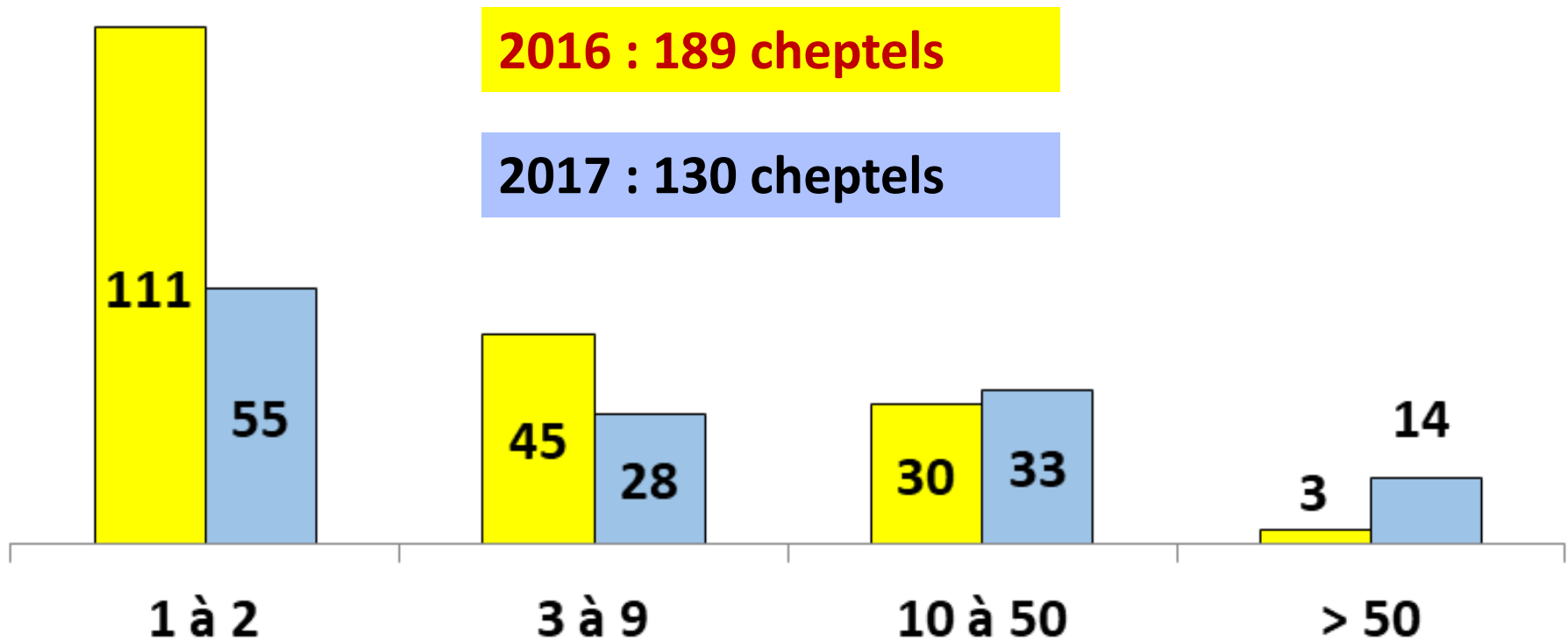
71 472
bovins
reconnus
négatifs
96,2 %



Répartition des cheptels en fonction du nombre de bovins trouvés positifs IBR en prophylaxie sur 2016 et 2017

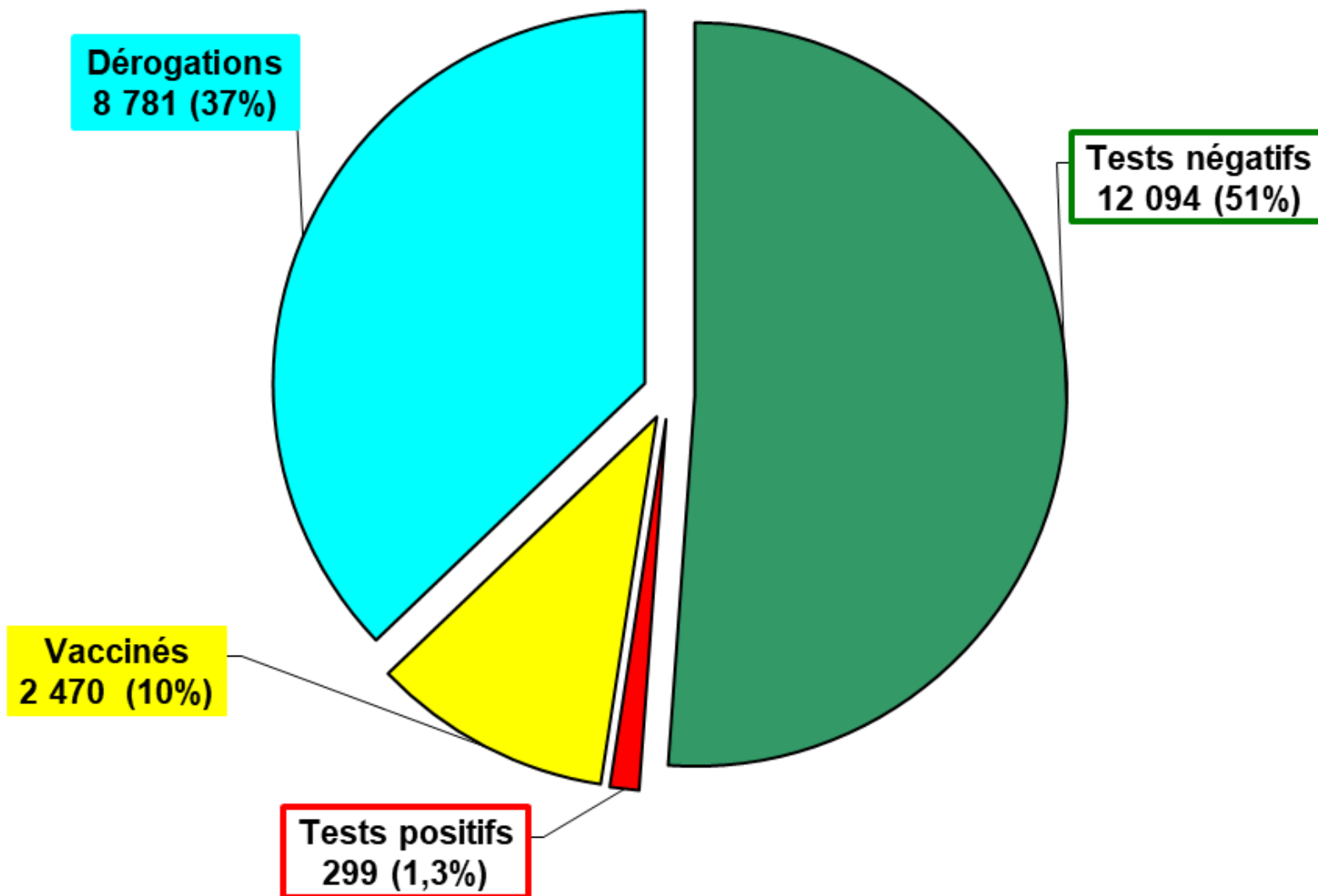
2016 : 189 cheptels

2017 : 130 cheptels



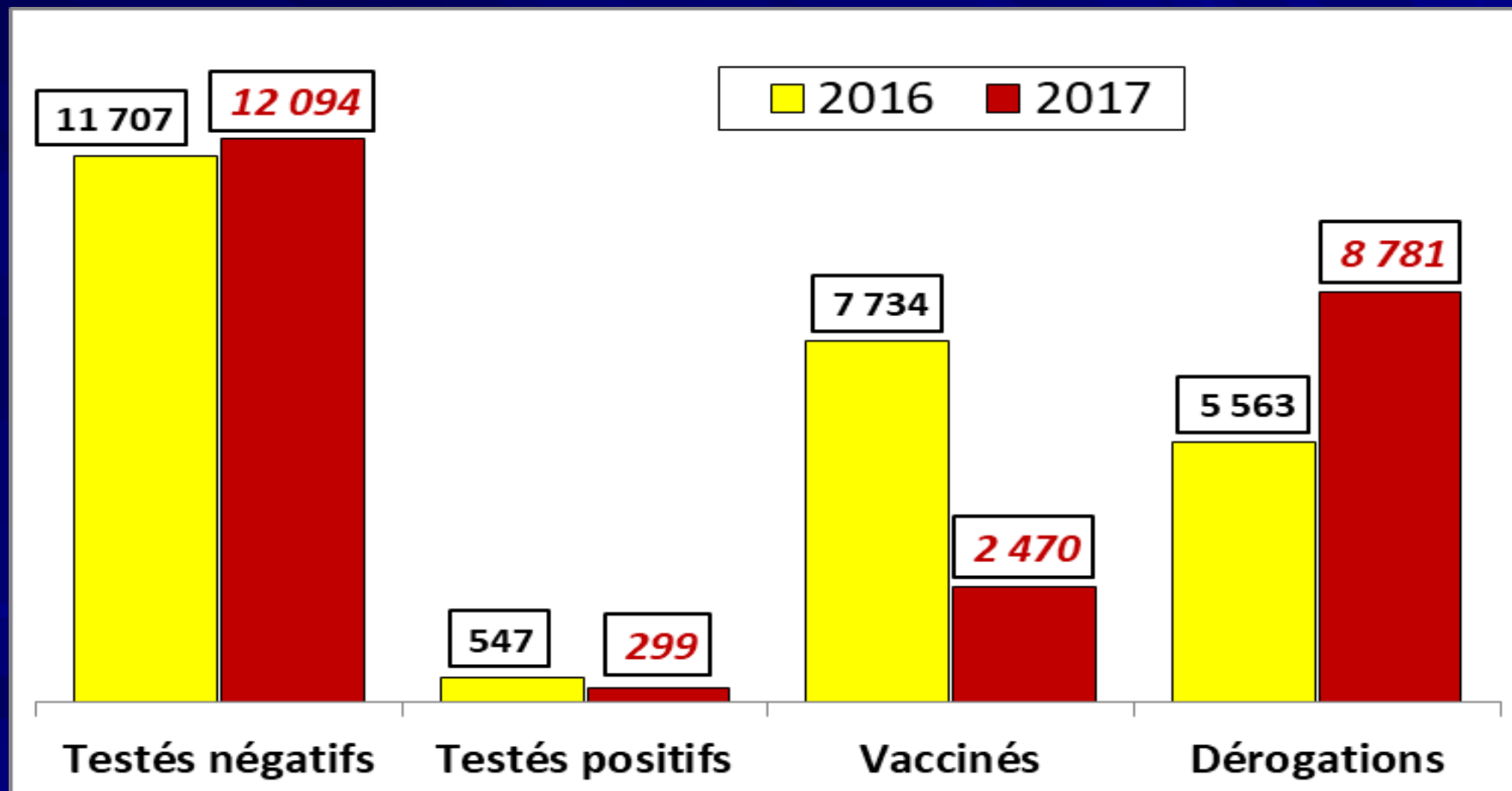
Nombre de bovins trouvés positifs

23 644 introductions gérées en IBR en 2017



Introductions gérées en IBR

Evolution des pratiques 2017 / 2016



En résumé

- La quasi-totalité des cheptels dispose maintenant d'une appellation IBR (reste environ 120 cheptels à gérer pour 1,2 % des bovins du département)
- Le renforcement des mesures de lutte accélère l'assainissement
 - détection plus précoce des bovins séro-positifs dans les cheptels à risque
 - abaissement de la circulation virale
 - moins de BV vaccinés
- Les éleveurs et les opérateurs commerciaux se sont adaptés
- **Attention à l'usage des dérogations**

Nouvelle réglementation IBR : ce qui a été réalisé, ce qui est attendu...

- Au niveau local :
 - Sensibilisation et information des éleveurs, des vétérinaires sanitaires et des opérateurs commerciaux (séparation des flux) et application des mesures de gestion par l'OVS
- A l'échelon national :
 - Reconnaissance attendue de ce dispositif national par l'Union européenne

B.V.D

Programme de détection des IPI « à la naissance »



En route vers l'éradication

Le contexte

✓ Une maladie très coûteuse

- Entre 46 et 83 € par bovin et par an, en élevage infecté
- Pertes moyennes : 4 000 € en cheptel allaitant infecté

Impacts sanitaires à l'échelle d'un troupeau :



Conséquences d'un épisode sévère de BVD

PROGRAMME
D'ÉRADICATION
GRAND NORD EST
DE LA BVD



ÉRADICATION
bvd
TOUS CONCERNÉS

contrelabvd.com

Le contexte

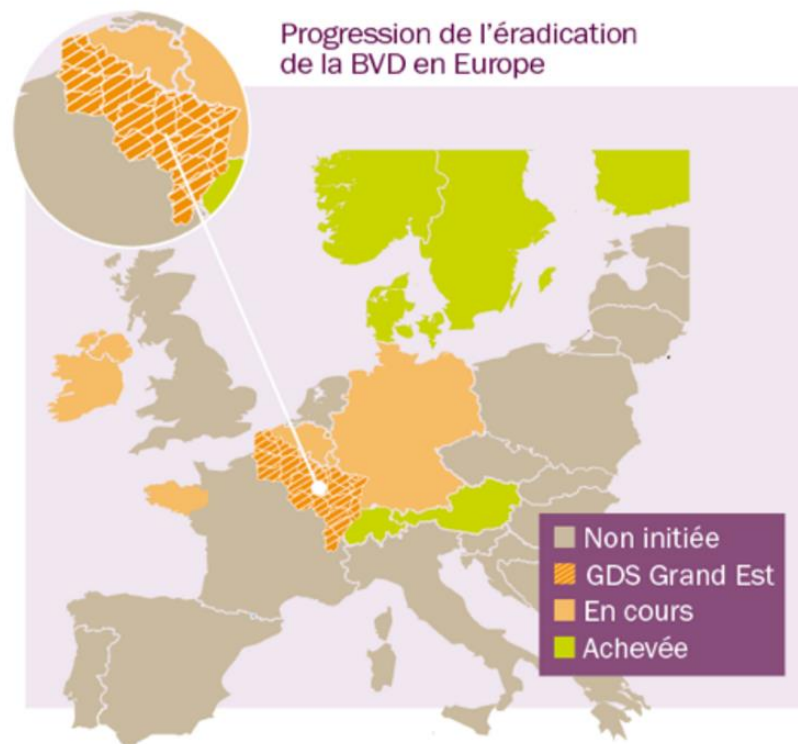
PROGRAMME
D'ÉRADICATION
GRAND NORD EST
DE LA BVD

Chez nos voisins

- Pays à situation très favorable :
Norvège, Suède, Finlande, Suisse,
Danemark, Autriche
- En cours d'éradication : Irlande,
Allemagne, Luxembourg, Belgique
- En réflexion :
Ecosse, Pays-Bas, France



**Arrêté ministériel
en cours de rédaction**



ÉRADICATION
bvd
TOUS CONCERNÉS

contrelabvd.com

PROGRAMME
D'ÉRADICATION
GRAND NORD EST
DE LA BVD



ÉRADICATION
bvd
TOUS CONCERNÉS

contrelabvd.com

CONTEXTE



**ZÉRO BVD
C'EST POSSIBLE**

Les pays qui ont mis en place une politique de dépistage systématique de la BVD, comme la Norvège, la Suède, la Finlande, le Danemark n'enregistrent plus de cas de BVD



**ANTICIPER
C'EST ÉCONOMISER**

Le GDS aide les adhérents qui entrent volontairement et collectivement dans la démarche,
Quand l'arrêté ministériel entrera en application, les aides seront moindres



ERADICATION DE LA BVD



**LA RÉUSSITE SERA
COLLECTIVE
OU NE SERA PAS**

Le BVD se transmet dans les pâtures
La BVD s'achète
**Le plan d'éradication ne peut
fonctionner que collectivement**



**INVESTIR DANS LE PLAN
C'EST RENTABLE**

La BVD coûte 7 € / bovin / an
(plus cher que le coût de la lutte collective sur le long terme)
(46 € / bovin / an pour une population infectée)

Agrément de la boucle BVD 2 en I en 2016

+

**TRACABILITE
COMMODITE**

...



A chaque paire de boucles de naissance, sont associés :

- 1 enveloppe pré affranchie,
- 1 sachet mini-grip,
- 1 étiquette adresse laboratoire



La boucle ULTRA TST est posée définitivement à l'oreille, elle est reconnaissable à sa tête blanche.





Les GDS de la région « Hauts-de-France » se sont associés aux GDS de la zone Eurosanitaire (Est de la France)

- **Programme de communication sur le dispositif de dépistage de la BVD par prélèvement auriculaire**
- **Généralisation de la boucle préleveuse actée en AG :**
 - **dès 2016 pour certains départements du Grand Est**
 - **en décembre 2017 dans le Pas-de-Calais, mars 2018 dans l'Aisne et juin 2018 dans l'Oise (pour le 1^{er} juillet 2018).**

ÉRADICATION
bvd
TOUS CONCERNÉS

19 départements engagés,
30 000 éleveurs acteurs...

Agissons !



Aisne, Ardennes, Aube, Bas-Rhin, Doubs, Haute-Marne,
 Haut-Rhin, Haute-Saône, Jura, Marne, Meuse,
 Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais,
 Somme, Territoire-de-Belfort, Vosges.

*Avant que je ne vous cède plus
 que je ne vous rapporte.*



contrelabvd.com



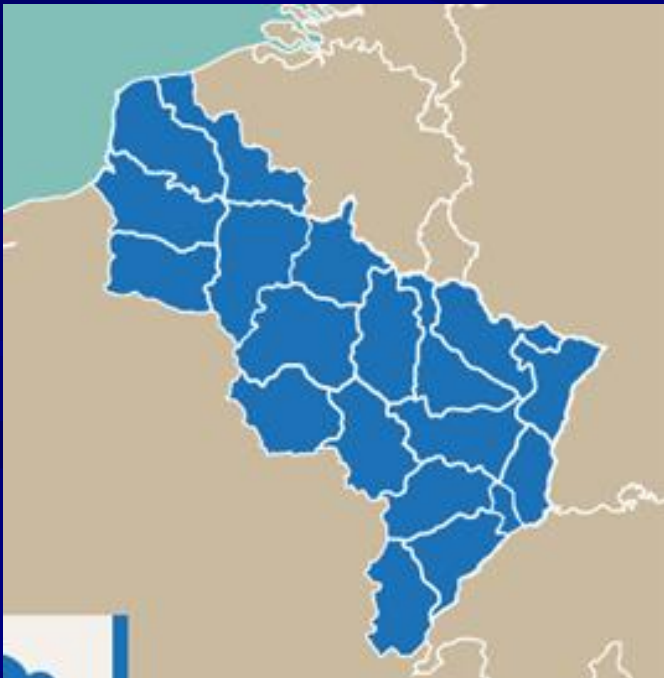
Détection des IPI « à la naissance »

Objectifs

- Eliminer le plus précocement possible les plus longues sources de virus, le plus souvent non-valeurs économiques à court ou moyen terme
- Détecter une circulation virale dans le troupeau
- Bénéficier de garantie de bovin non-IPI pour la cession de tels bovins

Programme de dépistage des I.P.I. sur cartilage auriculaire

- Proposé depuis fin 2015 dans le Nord
- Régional (HDF)
- Zone grand Nord-Est (19 départements)

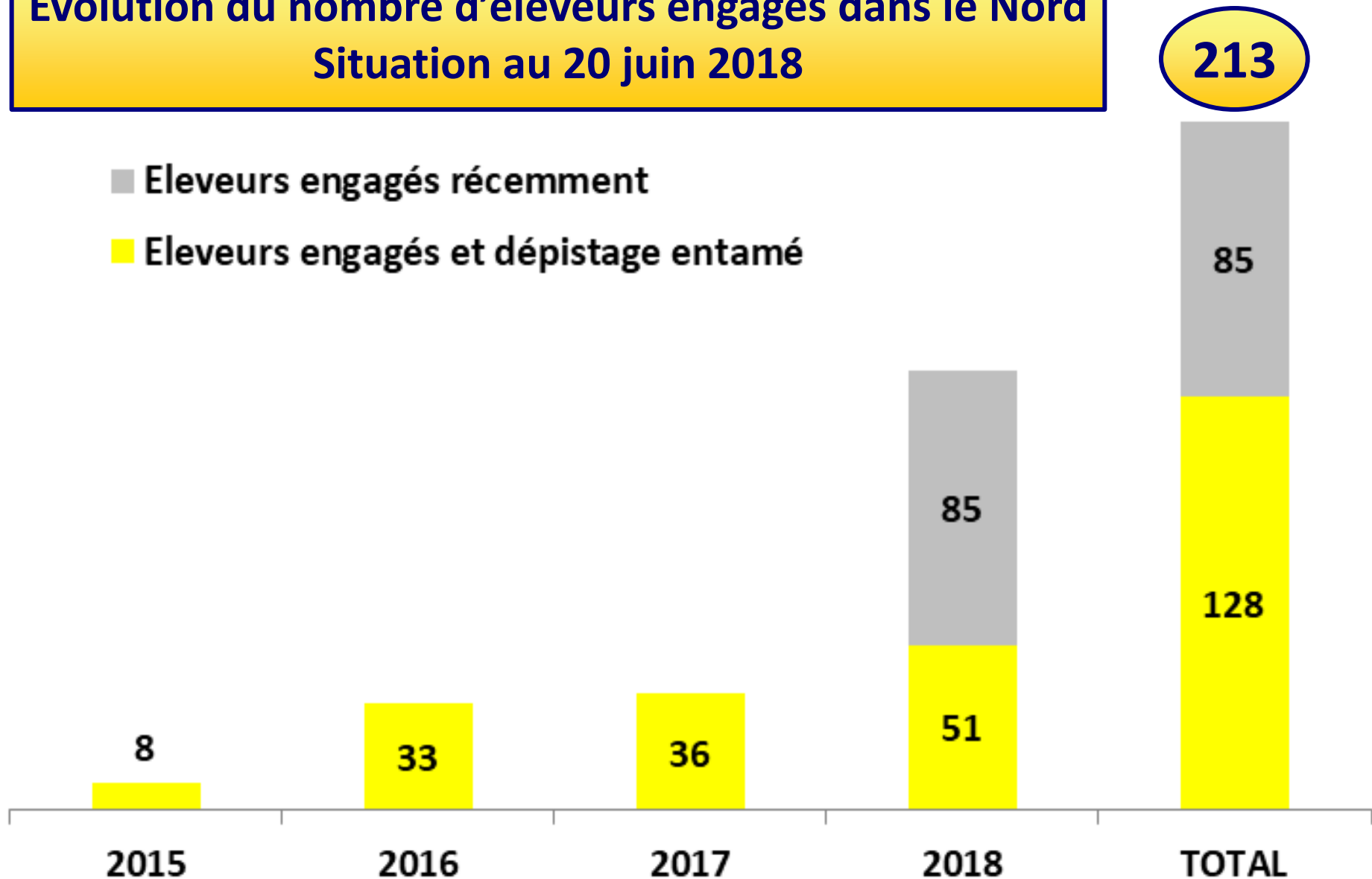


→ Généralisation actée
à ce jour dans
17 départements

→ Autour de nous :
Belgique, Allemagne,
Suisse

Evolution du nombre d'éleveurs engagés dans le Nord Situation au 20 juin 2018

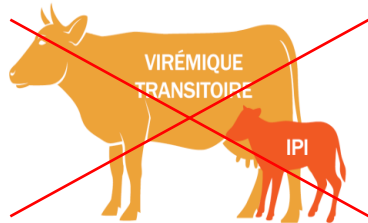
- Eleveurs engagés récemment
- Eleveurs engagés et dépistage entamé



Situation au 20 juin 2018 (Nord)

Eleveurs engagés	213	9 % des cheptels avec naissances 18 000 naissances (soit 15 %) 84 naissances en moyenne 202 bovins en moyenne
Cheptels avec résultats	128	dont 36 avec résultat(s) positif(s) soit 28 %
Veaux testés	9 693	dont 109 positifs en BVD soit 1,1 %
		de 1 à 12 veaux positifs par cheptel infecté
Cabinets vétérinaires	40	87 % des éleveurs
De 1 à 28 cheptels engagés par clientèle vétérinaire		

Des moyens à disposition des éleveurs



- La boucle 2 en 1 (depuis 2016)
- Le matériel d'expédition
- Un site internet dédié
- Une gestion informatisée
- Un appui technique
- Une aide financière



Aides financières du GDS

Sous réserve du respect du protocole proposé

	Depuis le 01/10/15 jusqu'au 30/06/18		À partir du 01/07/18 jusqu'au 31/12/18			Reste à charge 2018
	Coût HT	Prise en charge GDS	Coût HT	Prise en charge GDS		
Analyse	6 €	5 €	4,85 €	2,70 € Décision HDF	+ 1,15 € Décision du CA GDS59	1 €
Boucle 2 en 1	1,84 €	-	1,84 €	-	-	1,84 €
Total	7,84 €	5 €	6,69 €	3,85 €		2,84 €

Pour s'engager :

- ❑ L'éleveur signe la convention (ainsi que le vétérinaire traitant) et la retourne au GDS
- ❑ Puis il commande du matériel : 2 possibilités
 - ❑ **Boucles d'identification « 2 en 1 » (le plus courant) commandées auprès de l'EdE**
 - ➔ **bon de commande « spécial BVD »**
 - ❑ **Boutons commandés auprès du GDS**

BVD - Résolution

Par déclinaison du projet élaboré par les GDS Hauts-de-France et Grand-Est, l'Assemblée Générale du GDS du Nord, réunie le 21 juin à Le Quesnoy, se prononce en faveur de l'éradication de la BVD dans les élevages du Nord par la mise en place progressive à compter du 1^{er} juillet 2018 :

- de la surveillance de tous les veaux à la naissance via la boucle de prélèvement de cartilage auriculaire,
- du contrôle systématique, lors des mouvements, des bovins ne présentant pas de garantie « non IPI ».

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, le GDS du Nord prendra en charge pour ses adhérents engagés dans le programme :

- 2,70 € (décision de la FRGDS HDF) + 1,15 € (complément décidé par le Conseil d'administration du GDS du Nord) soit un total de 3,85 € par veau dépisté sur cartilage auriculaire,
- le coût de l'euthanasie à hauteur de 60 € HT maximum par animal IPI ou considéré comme tel euthanasié dans les 15 jours.

Pour financer l'action au travers de la mutualisation, une cotisation statutaire spécifique « Programme Régional d'Eradication de la BVD » est mise en place pour 2018 à hauteur de 0,50 € par bovin, dont l'intégralité est ristournée sur cette première année par le GDS à ses adhérents.

Paratuberculose

**PMPC, dépistage volontaire et
garantie de cheptel**

Le plan de maîtrise de la paratuberculose clinique

Nombre plans actifs 2017	40
Indemnité moyenne versée	1 347 €
Indemnités totales abattage	14 720 €
Analyses et actes vétérinaires	39 161 €

Paratuberculose

- **Dispositif de dépistage volontaire : 64 éleveurs avec orientation vers plan simplifié ou garantie de cheptel**
- **7 élevages actuellement engagés dans le référentiel de garantie en matière de paratuberculose bovine**

Surveillance événementielle volontaire des grippes porcines

- Animation du « Résavip » par le GDS sur les régions Hauts et Ile-de-France
- Bilan sur le département du Nord en 2017
 - 11 séries de prélèvements dans 10 sites
 - 8 sur porcs en croissance
 - 1 sur truies gestantes
 - 1 sur truies en maternité
 - 1 sur cochettes et truies gestantes
 - effectués par 2 établissements de soins vétérinaires
 - 3 en site post-sevreur-Eng. (sans vaccination anti-grippale)
 - 8 en site Nais.Eng. (dont 6 avec vaccination anti-grippale)

Résultats

- 5 séries négatives
- 6 séries positives
 - H1av N1
 - H1hu N2
 - Mélange H1av / H1hu / N2

NB : 3 autres séries effectuées dans des élevages de la région HDF (2 négatives dans le Pas de Calais et 1 négative dans la Somme)

Qualité du lait (MOD)

**Dispositif « actions cellules » : 53
engagées en 2017, réunion mensuelle
Contrôle des installations de traite**

Contrôle des installations de traite

1 327 installations de traite répertoriées en 2017

- ❑ **853 contrôles réalisés (64 % du parc)**
 - 73 % par les concessionnaires
 - 27 % par les OPA (ACE et GDS)
- ❑ **30 certitraines réalisés (binôme concessionnaire/GDS)**
 - *36 en 2016*
 - *43 en 2015*
 - *31 en 2014*
 - *39 en 2013*

Concours et expositions bovins

- **30 sites de manifestation et exposition**
 - 1/3 nationaux et grande région
 - 2/3 départementaux

- **Une centaine d'éleveurs concernés**

Suivis d'élevages / Action sociale

en situation sociale délicate

en modification de statut

Suivis d'élevages / Action sociale

- ✓ Grande écoute et accompagnement personnalisé
- ✓ Préservation de qualifications sanitaires
- ✓ Régularisation de situations difficiles (recherches de filiations,...)
- ✓ Accompagnement parfois vers l'arrêt d'activité d'élevage
- ✓ Travail réalisé en partenariat avec d'autres structures selon le type de problèmes rencontrés (service de remplacement, MSA, EdE, Arcade...)

Caisse Interrégionale de Solidarité Santé Animale Nord Picardie (CIRSSA)

CIRSSA – Bilan 2017 (HDF)

- 3 comités de suivi
- 164 dossiers traités en région HDF (*47 pour le 59*)
 - 151 cas sporadiques (sarcosporidiose / cysticercose)
 - 13 épisodes collectifs (toxoplasmose, erlichiose, mammite toxino-gène et IBR clinique)
- 73 192 € d'aides versées (*25 404 € pour le 59*)
- Prise en charge des frais administratifs « autopsies à l'équarrissage » : 478 demandes pour 10 033 € (*187 pour le 59 pour 4 039 €*).

Merci pour votre attention





L'action sanitaire ensemble

GDS

NORD